

#Neyron

LE MAG

JUILLET - AOÛT 2023 • N° 16

TOUTE L'ACTUALITÉ ET LES INFOS PRATIQUES DE VOTRE VILLE



PROJET DE TERRITOIRE

Neyron bientôt équipé de Ouvicycle

À lire en page 5

URBANISME

La révision du PLU progresse avec succès

À lire en page 6

VIE MUNICIPALE

À lire en pages 4 à 9

ASSOCIATIONS

À lire en pages 10 et 11

**DÉCHÈTERIE,
ALLÉGRO,
ENGINS BRUYANTS...**

Informations
au dos du magazine


Neyron



HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, mercredi, vendredi :
de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h

Mardi : de 8h15 à 12h - Fermée l'après-midi

Jeudi : Fermeture toute la journée

Numéro en cas d'urgence (SMS)

le mardi après-midi et le jeudi : 06 75 47 04 05
ou par mail : accueil@mairie-neyron.fr

RENCONTREZ VOS ÉLUS

• MAIRE

Christine FRANÇOIS : sur rendez-vous

• Adjoint au SPORT, à la CULTURE, aux ASSOCIATIONS et à la PARTICIPATION CITOYENNE

Bruno LARIVE : sur rendez-vous

• Adjointe au DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE et aux RESSOURCES EXTÉRIEURES

Nathalie GARCIA : sur rendez-vous

• Adjoint à l'URBANISME et à l'AMÉNAGEMENT COMMUNAL

Julien FAVREAU : de 8h30 à 11h30
1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois

• Adjointe à la PETITE ENFANCE et à la VIE SCOLAIRE

Elodie QUEIREL : sur rendez-vous

• Adjoint au PROJET DE TERRITOIRE

Marc DELACOURT :
1^{er} mercredi du mois de 8h30 à 11h30

• Adjointe à la COMMUNICATION, au NUMÉRIQUE et à l'ANIMATION

Clotilde VERDENET : sur rendez-vous

• Conseillère déléguée aux AFFAIRES SOCIALES et SOLIDAIRES

Valérie JULLIEN : sur rendez-vous

• Conseillère déléguée aux FINANCES

Véronique DUPLAN : sur rendez-vous

• Conseiller délégué aux RÉSEAUX

Raphaël PAYRE : sur rendez-vous

• Conseiller délégué aux SERVICES TECHNIQUES

Jean-Pierre HERVIS : sur rendez-vous

• Conseiller délégué à la VOIRIE et la SÉCURITÉ

Raymond PISTIL : le mardi de 9h à 11h

mairie@mairie-neyron.fr
04 78 55 33 25

#édito



Chères Neyrolandes, chers Neyrolands,

Nous sommes ravis de vous informer que **la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) progresse avec succès** dans notre village. Cette étape cruciale dans le développement de notre territoire nécessite une **participation active** de la part de chacun d'entre nous. Nous souhaitons donc exprimer notre gratitude au Conseil des Sages pour leur précieuse contribution, ainsi qu'à tous les Neyrolands qui ont pris le temps de partager leurs remarques en utilisant le cahier mis à leur disposition à la mairie.

Le PLU représente une opportunité unique pour les Neyrolands de participer à l'élaboration de la réglementation qui guidera notre village vers l'avenir. En attendant la réunion publique qui sera organisée pour discuter des avancées de la révision, nous souhaitons souligner l'importance de conserver **notre cadre verdoyant exceptionnel**.

L'étude environnementale qui accompagne cette révision a mis en évidence la richesse de notre paysage. Nous devons collectivement nous engager à **maintenir ce qui reste de nos terres agricoles**, qui constituent une part essentielle de notre patrimoine naturel. **Ensemble, nous avons le devoir de préserver cette richesse pour les générations futures.**

L'étude du foncier nous a fourni des orientations précieuses pour **anticiper la densification de notre territoire**, tout en préservant notre patrimoine historique. Il est de notre responsabilité d'entretenir l'identité de notre territoire, en prenant des décisions éclairées et en respectant notre héritage culturel.

Enfin, l'étude socio-économique a révélé **une tendance au vieillissement de notre population et la nécessité de soutenir notre activité économique**. Cela contribuera à **maintenir la qualité de vie** qui fait la renommée de notre village. Nous devons être attentifs à l'évolution démographique et aux besoins de nos concitoyens, en veillant à ce que notre territoire offre des opportunités économiques durables.

La révision du PLU est un processus complexe et exigeant, mais il est essentiel pour façonner notre avenir commun. Nous comptons sur votre engagement continu et votre participation active pour garantir que les décisions prises reflètent au mieux les intérêts et les aspirations de notre communauté.

Ensemble, en préservant notre environnement, notre patrimoine et notre qualité de vie, nous construirons **un avenir solide et prometteur pour notre cher village.**

Merci à tous pour votre implication et votre contribution.

Votre Maire,
Christine François



HOMMAGE

Les élus ainsi que le personnel de la Mairie se joignent à Madame la Maire pour présenter toutes leurs condoléances à la famille de **Charles Veillard**. Mélomane averti et toujours volontaire pour faire découvrir la musique classique au plus grand monde, **Monsieur Veillard** proposait depuis quelques années, à son domicile neyroland, des matinées musicales ouvertes à tous. Lors des dernières Journées du Patrimoine, nous l'avions sollicité pour organiser un concert au sein de la Batterie de Sermenaz qui avait été un franc succès.

Il laisse un grand vide auprès de sa famille et de ses amis musiciens.

FORTES CHALEURS VIGILANCE PERSONNES VULNÉRABLES

Si vous avez connaissance de personnes vulnérables, merci de les signaler en mairie.

ACCÈS CITY-STADE PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

En raison de la présence du centre de loisirs à la salle polyvalente du **lundi 10 juillet au vendredi 4 août**, le city-stade **ne sera pas accessible de 8h à 18h du lundi au vendredi**.
Merci de votre compréhension.



RÉUNION PUBLIQUE SUR L'AMÉNAGEMENT DU CHEMIN DE SERMENAZ

Lundi 3 juillet à 19h
à la salle Saint-Éxupéry

Nous vous attendons nombreux, riverains empruntant cette voie d'accès, pour une présentation et des échanges sur le projet d'aménagement du chemin de Sermenaz.

#CARNET DE NEYRON

NAISSANCES

LE TIEC Louis
né le 2 mai

DÉCÈS

CHABAUD Monique
décédée le 18 avril

VEILLARD Charles
décédé le 21 avril

MARIAGES

GOURDIKIAN Sébastien
et **DUFOUR Céline**
mariés le 29 avril

SECCI Romain et **LAURENT Céline**
mariés le 6 mai

Johann GUILLET et **Alexiane AUGROS**
mariés le 10 juin

SECCI Romain
& LAURENT Céline



Johann GUILLET
& Alexiane AUGROS



ALERTE SÉCHERESSE RENFORCÉE

La commune est toujours en alerte sécheresse renforcée.

Compte-tenu d'une **situation exceptionnelle** à cette période, la préfète de l'Ain appelle l'ensemble des usagers (particuliers, collectivités, industriels, commerçants, artisans, exploitants agricoles, etc.) à :

- ▶ avoir un usage économe de l'eau, en particulier sur la Dombes,
- ▶ anticiper les besoins estivaux en eau.

Pour tous les usages domestiques, il s'agit notamment de mettre en œuvre au quotidien des gestes simples : **privilégier les douches, installer des équipements sanitaires économes en eau, faire fonctionner les appareils de lavage à plein, réutiliser l'eau de lavage des légumes, etc.**



ENTREPRENEURS INDIVIDUELS OU SOCIÉTÉS

Vous venez de vous installer à Neyron ?

Envoyez un mail à **accueil@mairie-neyron.fr** avec vos coordonnées complètes, nom et secteur d'activité de votre entreprise afin de nous avvertir de votre installation.

Des réunions réseau, des petits-déjeuners... sont organisés régulièrement par la Commission développement économique.



NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous venez d'emménager à Neyron ?

Inscrivez-vous !

- par mail **accueil@mairie-neyron.fr**
- par téléphone au **04 78 55 33 25**
 - téléchargez le formulaire sur le site **neyron.fr**, dans l'onglet "Nouveaux arrivants", à remplir et à déposer en mairie
- rendez-vous **directement en mairie**

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Plus d'infos en pages 3 à 11

LUNDI 3 JUILLET

Réunion publique sur l'aménagement du chemin de Sermenaz

Salle Saint-Éxupéry à 19h



VENDREDI 14 JUILLET

Cérémonie au Monument aux morts,

11h45 - Place Maxime Sommeron,

suivie d'un apéritif - Salle Saint-Éxupéry



VENDREDI 8 SEPTEMBRE

Guinguette

Salle polyvalente - À partir de 19h30



SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 SEPTEMBRE

Journées du Patrimoine

en Dombes-Côtière avec visites guidées de la Batterie de Sermenaz

DIMANCHE 8 OCTOBRE

Trail "La Neyrolande"



UN ÉVÈNEMENT MAIRIE DE NEYRON

CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET



Elle aura lieu à **11h45, au monument aux morts, place Sommeron** devant la salle Jules Ferry et sera suivie d'un **vin d'honneur en salle Saint-Éxupéry, ouvert à tous et offert par la Mairie.**

POSTES À POURVOIR



Pour la rentrée de septembre, la Mairie de Neyron recherche **2 PERSONNES POUR 4 MIDIS PAR SEMAINE SUR LES PÉRIODES SCOLAIRES DE 11H30 À 13H30**

- Une pour la surveillance de la cour
- Une pour le service de la cantine

Vous aimez travailler auprès des enfants ?
Vous êtes patient, bienveillant et à l'écoute ?
Rencontrons-nous ! Plus d'infos et contact par mail : **dgs@mairie-neyron.fr**

RESTONS EN CONTACT !

Pour rester informés entre chaque sortie du Neyron #Le mag (bimestriel), téléchargez l'application **Intramuros** sur votre téléphone portable et abonnez-vous à la page **Facebook Mairie de Neyron.**



LA VILLE DE NEYRON PRÉSENTE

LA QUINQUETTE

FOOD TRUCKS • BUVETTE • DJ
MUSIQUE LIVE • FEU D'ARTIFICE

Vendredi **8** Septembre

à partir de 19h30
Stade Francisque Payé



Neyron



PROJET DE TERRITOIRE

Batterie de Sermenaz : des subventions pour aider à la préservation et à la transformation de cet espace en tiers-lieu

Après **les 165 000 € octroyés par la Fondation du patrimoine**, c'est au tour de la **Région Auvergne Rhône-Alpes de débloquer 160 000 €** pour le projet de la Batterie de Sermenaz.

Cette subvention fait partie du Contrat Région signé pour le territoire de la CCMP et attribuant également des subventions à d'autres projets portés par des communes de la CCMP pour un total de 829 000 €.

Nous nous réjouissons de ces dotations qui vont permettre de poursuivre les travaux engagés au sein de la Batterie. **L'étanchéité du toit** est le prochain chantier avec également **la remise en service des cuves de récupération des eaux de pluie** (qui avaient été vidées de leurs gravats lors d'un chantier participatif en juillet 2022) et **la rénovation de la porte d'entrée métallique** à laquelle seront ajoutées des herses sur les côtés afin d'éviter les intrusions.

Une autre demande de subvention est en cours. Il s'agit du **Fonds vert émanant du Ministère de la Transition écologique**. Doté de 2 milliards d'euros de crédits déconcentrés aux préfets, il est destiné à financer des projets présentés par les collectivités territoriales et leurs partenaires publics ou privés dans trois domaines : **performance environnementale, adaptation du territoire au changement climatique et amélioration du cadre de vie**.



Dans notre dossier Fonds vert, nous avons intégré la réhabilitation et rénovation d'un bâti existant, la sécurisation, l'étanchéité, les aménagements de premières salles à utiliser (scolaire, cuisine, location...), l'installation de toilettes et les menuiseries. Pour la partie accessibilité, nous avons souhaité nous équiper de **deux vélos quadricycles Oucycle** à assistance électrique. Ces vélos pourront être utilisés dans le cadre de l'amélioration de l'accès à la Batterie lors d'événements, comme transport scolaire ou pour emmener nos aînés en balade.

Vous vous demandez ce qu'est un Oucycle ? Regardez cette vidéo déjà vue plus de 7500 fois et **n'oubliez pas de vous abonner à notre page Facebook** pour ne rien manquer de l'actualité de Neyron !



RÉSUMÉ DES SUBVENTIONS POUR LA REMISE EN ÉTAT DE LA BATTERIE DE SERMENAZ	
FONDATION DU PATRIMOINE	165 000 €
CONTRAT RÉGION AURA	160 000 €
DÉPARTEMENT	6 000 €
FONDS VERT (<i>Demande en cours</i>)	277 000 €
POUR UN COÛT GLOBAL ESTIMÉ À	797 800 €

La Mairie de Neyron, quant à elle, prévoit un budget de **50 000 €/an jusqu'en 2025**.

Des chantiers participatifs ont également été organisés depuis juillet 2022: curage des cuves de récupération des eaux de pluie et sablage de la Batterie. Ces chantiers représentent plus de 500 heures de travail assurées par des bénévoles.

De plus, grâce à l'ouverture de **la souscription publique de la Fondation du patrimoine**, ce sont encore jusqu'à 100 000 € qui pourront être obtenus pour ce projet. Pour en savoir plus sur les modalités des dons et des déductions d'impôts, **vous pouvez vous procurer le flyer détaillant le projet en Mairie aux horaires d'ouverture ou flashez le QRCode ci-contre**.



Au côté de Christine François, maire de Neyron, les élus des communes de la CCMP bénéficiant du Contrat Région. À droite, Alexandre Nanchi, conseiller régional délégué aux sports et Philippe Meunier, vice-président de la Région délégué à l'aménagement du territoire.



Signature de la convention entre Christine François, maire de Neyron et Martine Sollacaro représentant la Fondation du patrimoine.

#VIE MUNICIPALE

URBANISME



Révision du PLU en cours

La révision du Plan local d'Urbanisme est en cours et **le cahier de concertation et doléance est toujours disponible en Mairie.**

L'agence AUA retenue a déjà fait **trois diagnostics de notre commune** :

- Environnemental
- Socio-démographique
- Urbain avec l'évolution des constructions à Neyron

Ces réunions de présentation se déroulent toutes en présence de membres de l'opposition et d'un membre du conseil des sages pour une élaboration commune.

Ce qui est flagrant, c'est **le doublement de la population en 60 ans** qui a eu un impact sur l'étalement urbain avec une grande consommation du territoire et différentes évolutions concernant la typologie des constructions : les propriétés sur de grands terrains ont laissé la place aux lotissements, puis aux immeubles collectifs.

Notre commune est, depuis très longtemps, constituée de trois lieux-dits de construction qui se sont peu à peu rejoints par de nouvelles constructions durant ces 60 dernières années.

Les nouvelles directives de l'état et du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) nous interdisent, et bien heureusement..., de continuer sur la même lancée. Notre périmètre de constructibilité a atteint son apogée.

Une réunion publique sera organisée en fin d'année, nous vous tiendrons informés.

ISOLATION DE LA SALLE JULES FERRY

La salle Jules Ferry, qui accueille actuellement le périscolaire et le centre de loisirs lors des petites vacances, va prochainement subir des travaux afin de **mieux isoler le bâtiment.**

Il est prévu le **changement des fenêtres et l'isolation des combles** par un matériau biosourcé.

L'objectif est **un gain énergétique de 30%** correspondant à une baisse des frais de chauffage comprise entre 1 500 et 2 000€ par an (sur la base des tarifs actuels).

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT
Tuiles (réfection de toiture) : **DP**
Avent, préau
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : **DP**
• > 20 m² : **PC**
Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation
• < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
• < 20 m² : **DP**

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :
DP

FAÇADE, RAVALEMENT : **DP**

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : **DP**

PISCINE
• < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
• < 100 m² ouverte : **DP**
• < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**
• > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : **PC**

PORTAIL **DP**

CABANE BOIS OU BÉTON
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : **DP**
• > 20 m² : **PC**

DP : Déclaration Préalable
PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)
• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
• Surélévée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité
• Surélévée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : **DP**
• Surélévée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : **PC**

GARAGE
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : **DP**
• > 20 m² : **PC**
• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE **DP**

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES
• < 5 m² : aucune formalité
• < 40 m² : **DP**
• > 40 m² : **PC**

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :
• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
• Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².
Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr



Sauvegarde de la biodiversité et consommation maîtrisée de l'eau au cœur des préoccupations de notre territoire

En avril dernier, Rémy Aucagne, agent du service technique, en charge du fleurissement et des plantations, accompagné par **Jean-Pierre Hervis**, élu délégué au service technique, ont assisté à une conférence sur la biodiversité.

Organisée par Fredon Auvergne Rhône-Alpes, organisme qui œuvre au côté des services de l'État en matière de sanitaire pour le végétal, cette conférence sur le thème "**Gestion durable des espaces publics**" a rassemblé plus de 80 personnes dont des maires, des responsables de service technique, des directeurs des espaces verts et cours d'écoles...

Les thématiques **zéro-phyto, déchets verts, gestion de l'eau, îlots de chaleurs et biodiversité** ont été abordées et de nombreux **témoignages** sont venus illustrer les **différentes solutions** mises en œuvre par des communes afin préserver notre biodiversité, rafraîchir les sols, économiser l'eau...

Grâce au travail de France Nature Environnement qui a réalisé un atlas de la biodiversité sur le territoire de la communauté de communes (CCMP), Neyron poursuit sa réflexion globale sur les mesures à mettre en place à l'échelle de notre commune.

Les mesures déjà prises à Neyron :

- **Lutte contre la pollution lumineuse** : passage des éclairages publics en Led et baisse de 70% de l'intensité lumineuse. Dans un premier temps, extinction totale de l'éclairage public au bout de la route du Fort.
- **Gestion différenciée** : fleurissement raisonné, fauchage différencié consistant à deux passages d'une largeur minimum pour assurer la visibilité et la sécurité routière, le troisième passage en octobre sera plus complet. Ainsi nous luttons contre les îlots de chaleur, préservons la biodiversité et respectons les consignes gouvernementales.

Les mesures à venir :

- **Documents d'urbanisme** : la révision de notre Plan Local d'Urbanisme que nous venons de débiter est un outil formidable pour nous aider à préserver les sols, les éléments remarquables, protéger les milieux naturels...
- **Désimperméabilisation** : un projet de végétalisation de la cour d'école est en réflexion.

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS : L'AFFAIRE DE TOUS !

L'équipe des services techniques fait son possible afin d'entretenir les espaces verts communaux (en plus des autres missions qui leur incombent : entretien des bâtiments, logistique des événements...). Cependant, l'interdiction de l'usage des désherbants chimiques rend la tâche colossale.

Taille régulière des haies, débroussaillage des ronces ou lierre empiétant sur le domaine public, désherbage des pieds de murs : nous comptons sur vous pour la partie privée en bordure de voirie.

Pour mémoire, les articles L2212-2 et L2212-28 du Code des collectivités territoriales indique que **chaque habitant est responsable et tenu d'entretenir le trottoir au droit de son habitation** (ramassage des feuilles, désherbage, déneigement...).

Cela facilite la circulation des piétons mais aussi le passage de la balayeuse qui intervient dorénavant tous les mois.

Rappel : la réglementation précise que les haies doivent avoir **2 mètres de haut maximum** et se situer au moins à **50 cm en retrait de la route**.

Merci d'avance à tous pour votre implication et votre coopération qui éviteront d'éventuelles augmentations d'impôts liées à l'embauche d'un nouvel agent territorial...

L'entretien des espaces verts est l'affaire de tous !



RAPPELS UTILES

- ✓ **Les horaires d'utilisation d'engins bruyants** (tondeuse, tronçonneuse...) sont les suivants :
 - Les jours ouvrables : de 8h à 12h et de 14h à 19h30
 - Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
 - Le dimanche et jours fériés : de 10h à 12h
- ✓ **Les feux de déchets verts** sont strictement **interdits** dans vos jardins.
- ✓ **Tout abattage d'arbre** est soumis à déclaration préalable en mairie. (se référer au PLU consultable sur neyron.fr) Ce qu'il faut retenir : si l'abattage d'un arbre est autorisé suite à votre DP, vous aurez **l'obligation d'en replanter un**.
- ✓ Les propriétaires sont tenus **d'entretenir les arbres et les haies** afin qu'ils ne tombent pas coté voirie ou sur des parcelles privées. Ils peuvent également **alerter la Mairie en cas de danger** d'arbres (ne leur appartenant pas) menaçant de tomber chez eux ou sur la voirie.
- ✓ **Les bâches et brise-vues en PVC** sont strictement interdits dans notre Plan Local d'Urbanisme (PLU).

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Une offre de restauration qui s'étoffe

La 2^{ème} réunion des entités économiques de notre commune a eu lieu le 14 juin dernier. À cette occasion, ce sont près de **50 professionnels installés à Neyron** qui se sont donnés rendez-vous à la Batterie de Sermenaz afin de découvrir ce lieu original en devenant. Cette réunion a été l'occasion pour **Nathalie Garcia**, adjointe au Développement économique et ressources extérieures, de faire le point sur les sujets qui avaient été définis comme prioritaires suite à la première réunion en septembre : **voirie et sécurisation, transport, emploi et restauration.**

Concernant cette dernière thématique, la commission est heureuse de vous informer que des food trucks sont désormais installés **3 midis par semaine dans la ZAC Porte du grand Lyon**, sur le haut de la commune.

- ▶ MARDI MIDI : **SABAÏDI**, BANH MI ET CUISINE ASIATIQUE
sabaidi.foodtruck@gmail.com
- ▶ MERCREDI MIDI : **SOUP'R BURGER** / souprburger@hotmail.com
- ▶ JEUDI MIDI : **LANÉSTELLA**, PIZZA / contact.lanestella@gmail.com



#VIE MUNICIPALE

Nous en profitons pour vous rappeler l'offre de restauration déjà existante sur la commune :

- ▶ **AUBERGE DES ILES**
Cuisine traditionnelle
Plat et menu du jour • Salades • Pizzas vendredi et samedi soir.
Sur place ou à emporter (+ sandwiches)
Service traiteur pour vos événements, devis sur demande.
Ouvert le midi du lundi au vendredi, vendredi et samedi soir (pizzas).
1 rue du Rhône • 04 78 55 33 22
- ▶ **AUBERGE DE SAINT-DIDIER**
Cuisine traditionnelle, terrasse.
Ouvert le midi du lundi au vendredi, le soir sur réservation.
1 rue de l'Église • 04 78 55 28 72
- ▶ **LE BAMBOU**
Cuisine asiatique
Sur place ou à emporter.
Ouvert le mardi soir et midi et soir du mercredi au dimanche, fermé le lundi.
142 route de Genève • 04 72 88 63 09
- ▶ **LANÉSTELLA**
Food truck Pizza
Tous les mercredis soir devant la salle Jules Ferry, face à la Mairie.
07 68 67 31 67 • FoodTruck Lanéstella 



NOUVEAU

RDV, Le Resto Des Vins, une nouvelle adresse de Neyron à découvrir !

Situé à l'entrée de Neyron côté Rillieux, **l'ancien restaurant La Villa fait peau neuve**. Aux commandes des cuisines, Isabelle vous propose de découvrir **une carte variée et un plat du jour le midi, et pour le soir, des en-cas**. Au sous-sol, un espace cave à vin original sera également aménagé d'ici quelques mois et vous aurez la possibilité de déguster sur place la bouteille que vous aurez choisie.

Ouvert du lundi au vendredi de 12h à 15h
et du mercredi au vendredi de 18h à 1h.

17 chemin du Barry
01700 Neyron le Bas

04 78 06 80 57

  @rdvrestodesvins
restodesvins@gmail.com


RDV
RESTO DES VINS



VOIRIE



Agrandissement de l'abri vélos devant la Mairie

En raison d'une saturation fréquente, des travaux vont être effectués afin de **doubler la surface** de l'abri vélos situé devant la Mairie. Cet aménagement sera effectif à partir **du 17 juillet**.

L'abri actuel sera démonté pour être installé devant la salle polyvalente.



RÉSEAUX



Finalisation du déploiement de la fibre

Raccordement fibre des deux derniers secteurs de Neyron dans **le courant du mois d'août**.

Plus d'infos sur neyron.fr

VIE SCOLAIRE



Le Conseil Municipal des Enfants (CME) fait avancer ses projets

► Un avant-goût du collège grâce à un événement surprise à la cantine

Fin mai, les enfants ont pu découvrir la cantine transformée en self. Avec l'aide des enfants du CME, impatients de montrer la surprise qu'ils avaient préparée, chaque enfant a pu récupérer son assiette et aller prendre son plat et dessert avant de choisir sa place. L'expérience, sur 2 jours, a été très appréciée.

► La collecte pour les animaux

Les enfants du CME ont organisé une collecte de matériel et nourriture pour les animaux. Nous remercions tous les donateurs qui nous ont permis d'aider des associations.

► La matinée environnement

Le samedi 3 juin, les enfants ont été accueillis avec un petit-déjeuner et un quizz sur "Que faire de ses déchets?". Les familles ont ensuite arpenté les rues aux alentours de l'école. En fin de matinée, des centaines de mégots et peu, mais toujours trop, de déchets ont été récoltés. Merci à tous les participants à cet événement du CME.

Les enfants du CME participent également de manière très active à **tous les mariages célébrés à la Mairie de Neyron** (voir photo en page 3) : mot d'accueil, lecture de poèmes sont toujours très appréciés des mariés !

D'autres projets sont en cours et verront le jour prochainement.

SPORT



Un nouveau panneau pour le parcours de santé

Un panneau détaillant **les différents agrès du parcours de santé** a été installé au niveau du 1^{er} agrès, à proximité de l'entrée de la Batterie de Sermenaz.



TRIBUNE NEYRON POUR TOUS

La majorité municipale a pris l'habitude d'attendre notre texte, limité à 750 signes, pour rédiger ses propres articles. Voici donc une question sur laquelle nous l'avons à plusieurs reprises sollicitée sans jamais obtenir de réponse concrète. Le plan local d'Urbanisme de la commune (le PLU), dit très clairement que les brise-vues plastiques sont formellement interdits dans la commune. Or depuis quelques temps, chacun peut constater que leur nombre s'accroît considérablement. De nombreuses haies sont détruites et remplacées par d'horribles brise-vues plastiques. Aujourd'hui, alors qu'on nous demande de préserver la biodiversité, de protéger les oiseaux, il nous semble d'autant plus important de demander que les brise-vues plastiques soient enlevés et que les haies soient replantées. Merci de faire respecter le PLU, nous serons plus heureux dans notre cher village.

L'équipe NEYRON POUR TOUS

Vous souhaitez nous contacter : neyronpourtous@gmail.com

GRAZIA DANSE

Cours de Piloxing et Body training

Venez nous rejoindre pour une remise en forme ou pour vous détendre dans la joie et la bonne humeur tout en pratiquant du sport.

Découvrez notre cours de Piloxing mixte accessible à tous.

Il s'adresse à celles et ceux qui cherchent à retrouver une bonne condition physique, ou à la maintenir, et dépenser un maximum d'énergie tout en s'amusant. Beaucoup de musique et de bonne humeur, c'est la recette de notre professeur !

Découvrez notre cours de Body Training cardio renfo mixte accessible à tous.

Ce cours va vous permettre de travailler tous les groupes musculaires, le Body training saura contenter tous les amoureux des cours de renforcement musculaire avec une pointe de cardio.

Nos cours se déroulent **les mardis pour le Body Training de 18h30 à 19h30 et les jeudis pour le Piloxing de 19h30 à 20h30 dans la salle Saint-Éxupéry**. Animés de main de maître par notre professeure diplômée d'Etat qui sait adapter les exercices à chacun selon leur condition physique.

Des cours d'essais seront proposés dès septembre, reprise des cours mardi 12 et jeudi 14 septembre.

Envie de découvrir et de tester nos cours ? N'hésitez pas à nous contacter dès maintenant.

Contact : graziadanse@gmail.com ou 06 51 15 61 29

RAPPEL

Trail La Neyrolande

DIMANCHE 8 OCTOBRE 2023

On recherche des bénévoles !

Contact : sportingneyron@gmail.com

BARBOUILLE

Exposition de nos toiles à la Batterie de Sermenaz

Cette année, nous avons surtout travaillé des techniques acrylique et huile sur toile et **une partie de nos œuvres a été exposée** dans le couloir de la Batterie de Sermenaz à l'occasion du **marché de la création** en mai dernier.

L'année prochaine, nous pensons nous employer davantage à l'amélioration de l'aquarelle et du pastel. Avis aux amateurs !

Contact : 04 78 55 92 92
ou barbouille-nelly.herou@laposte.net



Les 40 ans du TCN

TENNIS CLUB

Un été en fête

Cet été 2023 est très riche en événements au tennis Club de Neyron.

La fête des 40 ans du Tennis Club Neyron a été un succès avec plus de cent participants et également la présence de **Florent Dousset, Président de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de la FFT et de Madeleine Vachon, représentant le comité de l'Ain**. Dès le 8 juin, le tournoi Open a démarré avec une centaine d'inscrits pour une finale le 25 juin.

Le 16 juin, **le TC Neyron était présent à la kermesse** et le 24 juin, **une journée Découverte Tennis Santé** a été organisée.

L'heure des vacances a maintenant sonné mais il est déjà temps de penser à vous **réinscrire ou à vous inscrire pour la rentrée de septembre**. De nombreux cours adultes et enfants sont proposés, n'hésitez pas à nous envoyer un mail pour plus de renseignements.

Contact : tennisneyron@gmail.com

SWIVELS

2 Cours d'essai GRATUITS

THE SWIVELS COUNTRY LINE DANCE de Neyron (01)

Saison 2023/2024
Reprise lundi 11 et mardi 12 septembre

Contacts
Site www.lesswivels.fr
Mail les.swivels@gmail.com

DANSE COUNTRY - LIGNE
Niveau Débutant / Novice
Les lundis de 18h à 20h
Salle St Exupéry - Route de Genève

Niveau Intermédiaire / Avancé
Les lundis de 20h à 22h30
Salle Polyvalente - Chemin de la Traillie

DANSE COUNTRY - COUPLE
Les Mardis de 19h30 à 22h
Salle St Exupéry - Route de Genève

Adhésion tous niveaux (individuel - couple) : 120 € / 200 €

SOU DES ÉCOLES

Une kermesse de folie avec des produits locaux !

La kermesse restera gravée dans les mémoires de nos enfants avec pas moins de 4 poneys d'Equ'Ain, du BMX avec modules du club de Beynost BMX, du kart à pédales, des châteaux gonflables, du tennis, des tatouages, des jeux traditionnels...

80 planches apéro confectionnées avec notre partenaire **La Ferme de Miribel**, 70 hot dogs, 150 saucisses et merguez de **Salaisons Gritti à Corbas**, 65 kg de frites de **l'Earl Jul et Mag du Mas Rillier** !

Merci aux parents pour le gros coup de main, enseignantes et enseignants pour le coup de main et la chorale de l'école.

Cela vous a plus d'aider, d'organiser, d'être actif avec nous ? N'hésitez pas et **rejoignez-nous**. Comment ? En vous rapprochant d'un des bénévoles ou en participant à notre Assemblée Générale à la rentrée. Des postes du bureau se libèrent, venez ! On compte sur vous !

Contact : soudesecolesdeneyron@gmail.com

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



Une année réussie

Avec un effectif inégalé, la GV peut se réjouir d'offrir désormais à ses adhérent(e)s les cours suivants, dispensés dans la salle polyvalente et encadrés par nos animateurs sympathiques et dynamiques :

Lundi : **Renforcement musculaire** de 19h à 20h avec Lucas

Mercredi : **Pilates** de 17h à 18h puis de 18h à 19h avec Virginie
Cardio-Fitness de 19h15 à 20h15 avec Virginie

Jeudi : **Renforcement musculaire** de 9h30 à 10h30
avec Mathilde

Gym douce Seniors de 10h30 à 11h30 avec Mathilde

Et en extérieur un cours de **Marche nordique** à horaire modulable au cours de l'année avec Danièle (mardi soir et samedi matin).

Vous ressentez le besoin d'entretenir une bonne condition physique ? N'hésitez pas et venez nous rejoindre dès la rentrée de septembre !

La saison s'est clôturée par notre traditionnel pique-nique, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Le bureau souhaite à toutes et tous de très bonnes vacances d'été et nous vous donnons rendez-vous **le lundi 11 septembre**.

Contact : ms.cs.schmitter@orange.fr

FORTS POUR DEMAIN

Venez jardiner avec nous

La forêt jardin de Neyron, forte de **21 jardinets** entretenus par des jardiniers amateurs sous la conduite "d'experts en agroforesterie", réalise cet été dans notre jardin partagé une présentation entre autres de la diversité de toutes les variétés de chou. Vous avez envie **d'apprendre la permaculture, de construire votre jardinet en trois dimensions et de vous faire plaisir** dans un lieu agréable avec des gens qui aiment et protègent la nature ? Rejoignez Forts pour demain dès cet été pour soutenir un projet **ambitieux sur la biodiversité**.

Plus d'infos pratiques sur www.fortspourdemain.fr ou Facebook.



AIDE AUX DEVOIRS

Un bilan très satisfaisant

L'aide aux devoirs s'est déroulée cette année avec **8 bénévoles et 15 enfants accueillis**. Les parents et les enfants sont satisfaits de l'accompagnement et de l'aide apportée et le changement de salle a été bénéfique pour tout le monde.

La reprise se fera **le 18 septembre**.

Pour les inscriptions ou pour être bénévole, contactez-nous à :

aideauxdevoirsneyron@gmail.com

06 27 39 44 95 ou 06 14 26 65 11

Bel été à vous !

PAROISSE SAINT-DIDIER

Changement d'horaires pour les messes cet été

Nous voici en période d'été pendant laquelle les horaires changent pour la paroisse. Les messes seront pour ces deux mois : **le samedi 18h30 à Beynost et le dimanche 10h30 à Miribel**.

La permanence sera assurée les jeudi et samedi de 9h30 à 11h30. Pendant cette période, un seul prêtre sera présent mais les célébrations prévues (mariage, baptême...) ou non prévues (funérailles...) seront bien sûr assurées.

Nous essaierons de continuer l'ouverture de notre église le troisième week-end du mois. Merci aux personnes qui vont s'en occuper.

Contact de la paroisse : 73 rue Henri Grobon à Miribel
04 78 55 30 86 • paroisse.miribel@orange.fr
www.paroissemiribel.com

ACCUEIL LOISIRS NEYRON

Recherche Animateurs(trices)

Le périscolaire de Neyron recherche pour la rentrée de septembre 2023, **2 animateurs (trices) pour accueillir et encadrer les enfants après l'école**.

Vous intégrerez, dans le cadre d'un CDI, une équipe de 4 personnes et travaillerez à temps partiel, 4 jours par semaine (sauf mercredi).

Vos horaires seront à définir d'ici la prise de poste, dans la limite de l'ouverture de l'accueil, soit de 7h à 8h30 et de 16h15 à 19h.

Les débutants sont acceptés mais une expérience dans l'encadrement d'enfants est souhaitable. Être titulaire du BAFA serait un plus.

Si vous êtes intéressé(e), merci d'adresser CV et lettre de motivation à accueilloisirsneyron@gmail.com

BIBLIOTHÈQUE

Ouverture et événement pour cet été

La bibliothèque sera ouverte à ses horaires habituels **jusqu'au 11 juillet inclus puis les 18, 22, 25 et 29 juillet**.

Au mois d'août, nous vous accueillerons **les mardis 8 et 22 de 16h à 18h30**.

Comme chaque année, nous participerons à l'événement "**Livre à l'eau**" au **Grand parc de Miribel** (aire de jeux des castors) **du 5 au 15 juillet** les mercredis, jeudis et samedis. Ce salon de lecture éphémère propose livres, contes et animations **de 16h à 20h**.

La réouverture à la rentrée se fera le 5 septembre à 16h.

Horaires habituels : le mardi de 16h à 18h30, le vendredi de 16h à 19h et le samedi de 10h à 12h.

Contact : neyron@bibliotheques-ccmp.fr ou 06 75 47 04 09



(anciennement Sols'tisse) :
**UN MOYEN DE NE PLUS JETER
DES OBJETS EN BON ÉTAT
DONT VOUS N'AVEZ PLUS UTILITÉ**



En déposant **vos objets en bon état**, offrez-leur une seconde vie et bien plus, car :

- ▶ Vous participez à **la réduction des déchets.**
- ▶ Vous diminuez **les coûts de gestion pour la collectivité.**
- ▶ Vous contribuez à **créer de l'emploi local.**

Liste non exhaustive : mobilier, literie, jouets, livres, CD, vaisselle, électroménager, vêtements, vélos, ...

Le travail de tri et de mise en valeur des vêtements et autres objets que vous apportez au local pour l'association Côtère Avenir et sa "**Recyclerie de la Côtère**", offre la possibilité à des personnes exclues et éloignées du monde du travail de **reprendre le goût et le rythme de l'activité.**

Il permet également **de créer des liens sociaux et de mettre en place un projet de retour à l'emploi.**

Les personnes sont accompagnées par une extraordinaire équipe sur un plan d'action d'une durée de quelques mois à deux ans. L'ensemble des dons représente environ **270 tonnes par an** de matières traitées pour en assurer le réemploi ou le recyclage.

**COLLECTE TOUS LES 1^{ERS} MERCREDIS DU MOIS,
PLACE DE L'ÉGLISE
(SAUF JUILLET ET AOÛT).**

#les petites infos pratiques

DÉCHÈTERIE • MIRIBEL

Horaires d'ÉTÉ

du lundi au vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 18h
le samedi : de 8h30 à 18h NON STOP

LA RECYCLERIE

Recyclage et Solidarité

Collecte de vêtements et petit mobilier
uniquement Place de l'église les jours de permanence

Prochaines collectes les mercredis
6 septembre et 4 octobre de 16h à 18h

CDS

Centre Départemental de la Solidarité

En cas de situation difficile,
contact antenne Miribel : **04 78 55 30 71**

Et pour toute question : <https://annuaire-cotiere.fr/>



DON DU SANG

Prochaine collecte de sang **les jeudis**
6 juillet et 31 août
de 14h30 à 19h à l'Allegro de Miribel

Inscriptions sur le site
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

ORDURES MÉNAGÈRES

Ramassage des ordures ménagères
tous les jeudis matins*

Merci de sortir vos poubelles la veille au soir.

***Exceptions pour les rues collectées**
en petit camion :
chemin des Tuillières,
montée de la Grande Côte et ses impasses
et boucle du lotissement de la Roche :
ramassage tous les vendredis matins.

COLLECTE DU TRI SÉLECTIF



Lundis 3, 17 et 31 juillet*
Lundis 14 et 28 août*

***Exceptions pour les rues collectées**
en petit camion :
chemin des Tuillières,
montée de la Grande Côte et ses impasses
et boucle du lotissement de la Roche :
ramassage tous les vendredis matins.

Vendredis 7 et 21 juillet
Vendredis 4 et 18 août

Toutes les informations sur la vie
de notre commune sur Facebook,
Intramuros et sur

neyron.fr



ALLÉGRO • MIRIBEL

Place de la République

THÉÂTRE ALLÉGRO

Renseignements : 04 78 55 80 20
Site : www.theatreallegro.fr

CINÉMA ALLÉGRO

Programme sur
www.unionlaidudemiribel.fr/cinema2

ENGINS BRUYANTS

(tondeuses, tronçonneuses, perceuses...)

HORAIRE D'UTILISATION

Les jours ouvrables :
de 8h à 12h et de 14h à 19h30
Le samedi :
de 9h à 12h et de 15h à 19h
Le dimanche et les jours fériés : **de 10h à 12h**
Rappel : les feux de déchets verts
sont strictement interdits.

CIDFF

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

Permanence à Miribel au Point Accueil Solidarité
1820 Grande Rue
le 3^e mardi du mois de 9h à 12h
sans rendez-vous

CIDFF • 100, place Louis Blériot • 01000 BOURG EN BRESSE
04 74 22 39 64 • Cidff01@cidff01.fr